

LA CHAPELLE-BERTRAND

« Notre patrimoine fait vibrer notre territoire » leur vaut une belle 2^e place



Le Défi asso a permis à Capella Bertrandi de mettre en avant les beautés cachées de son patrimoine et de ses paysages.

L'association Capella Bertrandi vient de recevoir une belle surprise de la part du Crédit mutuel de Parthenay, qui lui a appris sa deuxième place au concours Défi asso, derrière le Sport athlétique parthenaisien (SAP) et devant l'association Ah ? de Parthenay.

Lancé fin 2019, ce concours donnait la possibilité aux associations de valoriser leur commune. Avertie en octobre 2019, l'association Capella Bertrandi, qui œuvre pour mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la commune de La Chapelle-Bertrand, décide de se mesurer au défi.

Pierre-André Masteau, président de l'association, précise : « Ce concours était ouvert à toutes les associations avec, comme thématique, « Mon asso fait vibrer son territoire ». La thématique nous a particu-

lièrement inspirés car notre patrimoine fait vibrer notre territoire ». Durant deux mois, l'équipe s'est mise en ordre de marche pour livrer le projet en décembre dernier avec Francis Renaudeau et Thierry Lambillard à la technique et Jacky Prêt et Pierre-André Masteau aux commentaires.

« Les critères étaient clairement définis : mettre en avant sa commune à travers un film, au maximum de 2 minutes 30, réalisé par des amateurs » explique Pierre-André Masteau.

« Fédérer, partager ou sauvegarder, voilà des notions qui nous sont chères et que nous souhaitons défendre avec notre association ». Mission réussie.

Film visible sur <https://www.capella-bertrandi.fr/>